

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 86 (1989)
Heft: 5

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Mai

Samedi 8 avril ; je suis à vous, un peu plus optimiste que quelques jours auparavant (les 5 et 6, Evolène était sous 50 cm de neige!).

Qu'ils avaient raison, les « anciens » qui disaient que le loup n'avait jamais mangé l'hiver. Le 1^{er} avril, au retour d'un comité SAR à Lausanne, Fernand Métrailler et moi-même étions émerveillés devant la floraison des abricotiers de la vallée du Rhône. Il a vite fallu déchanter. Encore heureux que le froid n'ait pas été de la partie en plaine, car alors quel désastre !

Restons donc prudents, ne découvrons point nos ruches inutilement car la chaleur est précieuse en cette période. Il faut toutefois être attentif à l'agrandissement du volume habitable, selon la force de la population. Mes conseils seront donc semblables à ceux des années précédentes à pareille époque.

Les colonies sont en plein développement et requièrent beaucoup d'espace ; leur en donner judicieusement, c'est promouvoir une forte population prête pour la récolte qui s'annonce, tout en évitant un essaimage malvenu. En plaine, la première récolte a lieu dès la fin avril sur le colza, les arbres fruitiers, les marronniers, les dents-de-lion, etc. Les hausses sont placées depuis quelques jours déjà (conseils d'avril et tableau des plantes mellifères, avec époque de leur floraison). Durant cette période de récolte massive, il convient d'agrandir l'accès à la ruche en l'élargissant au maximum, en relevant le portail métallique après avoir enlevé les tirettes, ou en soulevant le corps de ruche sur des cales d'un centimètre posées à l'avant. On rétablira ces ouvertures comme précédemment après la récolte, afin d'éviter le pillage.

Cette première récolte terminée, on doit prélever le miel assez rapidement ; le colza et la dent-de-lion cristallisent très vite et de ce fait peuvent poser quelques problèmes. En principe, le miel peut être extrait quand les deux tiers des cadres sont operculés.

Le miel non operculé contient encore une grande proportion d'eau qui le rend vulnérable à la fermentation. Il faut donc éviter d'extraire celui des rayons dont les cellules ne sont pas aux deux tiers operculées.

Il existe actuellement sur le marché des chasse-abeilles tellement performants qu'il serait stupide de s'en priver. Leur emploi facilite considérablement la tâche lors de la récolte du miel des hausses ; il évite les piqûres, le pillage et l'excitation au rucher.

Je n'aborderai pas l'utilisation de l'extracteur et le conditionnement du miel. Cela devrait faire l'objet d'un article à part plus largement développé.

Quelle quantité de miel laisser à nos abeilles après ce dur labeur ?

Elle peut varier, selon que l'on a un rucher sédentaire et des ressources mellifères à sa disposition ou un rucher transhumant que l'on transporte à la montagne pour faire une seconde récolte. Mon conseil sera celui de Bertrand : « Le plus sage est de toucher le moins possible au miel de la chambre à couvain » et de prévoir les disettes d'été ; bon nombre d'années fournissent des exemples.

Le mois de mai est aussi la période des essaims. Vite encore quelques directives : l'essaim primaire se fixant en général aux abords immédiats du rucher, attendre qu'il se groupe et le recueillir. On peut faire la mise en ruche tout de suite, il est inutile d'attendre le soir.

La ruche préparée pour le recevoir est à sa future place, garnie, selon la force de l'essaim, de 5 ou 6 feuilles de cire gaufrée, des planchettes de partition, le trou de vol largement ouvert. On secoue les abeilles sur un plan incliné devant la ruche ou sur le dessus des cadres, écartés en « V ». Dès que la population est enruchée, on couvre les cadres avec les planchettes, le coussin nourrisseur et le chapiteau. Le lendemain on commence un nourrissage continu, nécessaire pour la construction régulière des cires.

Si la reine est âgée (c'est souvent le cas), on la laisse pondre quelque temps, puis on la remplace par une jeune reine fécondée.

On traite ensuite l'essaim comme une ruchée normale pour la mise en hivernage.

Je vous quitte pour rendre visite à mes abeilles ; faites comme moi...
Au mois prochain.

Evolène, le 8 avril.

Robert Fauchère

APIMONDIA BRÉSIL, du 22 au 28 octobre 1989

Voyage du 21 octobre au 5 novembre, 17 jours, **Fr. 4450.—**

Voyage du 21 octobre au 13 novembre, 24 jours, **Fr. 4900.—**

En sus, frais d'inscription au congrès : **participants, Fr. 250.— ;**
accompagnants, Fr. 200.—.

Inscription au plus vite à : **J.-P. Cochard, 1406 Cronay.**